

ARRETE n° AR21-137

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

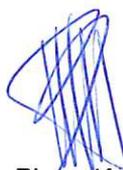
Vu l'arrêté n°20-399 portant labélisation de la structure de recherche LASMIS en unité de recherche,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

Article unique

Monsieur Carl LABERGÈRE assurera la direction de l'UR LASMIS à compter du 17 février 2021 et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 16 février 2026.

Fait à Troyes, le 5 mars 2021



Pierre Koch,
Directeur de l'UTT



Original : Service des affaires juridiques

Copie : Recherche

Diffusion : ENT